

Nos missions

*Conseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap

*Apporter appui et conseil

*aider les équipes pédagogiques à gérer une situation difficile.

*Informier et former les professionnels de l'Education Nationale

*Conseiller une équipe pluridisciplinaire de la MDPH

L'EMAS apporte son expertise du Médico-social auprès des professionnels de l'Education Nationale..

L'EMAS renforce les dispositifs existants de l'Education Nationale.

EQUIPE MOBILE D'APPUI A LA SCOLARISATION

EMAS



Comment nous solliciter ?

Pour le 1er degré: Chaque professionnel de l'Education Nationale après avoir sollicité toutes les ressources en interne pourra demander une intervention de l'EMAS avec l'accord de Mr l'Inspecteur de circonscription.

Pour le 2nd degré, chaque professionnel de l'Education Nationale pourra nous solliciter directement.

Lieux d'interventions :

Auprès de tout professionnel de l'Education Nationale ou professionnel accompagnant un élève à besoin particuliers dans les classes du public et, du privé sous contrat, de la maternelle au lycée sur la circonscription de Eu.

AIDER
ECOUTER
CONSEILLER
INFORMER
FORMER

ENSEIGNANTS
FAMILLES
PARTENAIRES

ECHANGER
OBSERVER
PROPOSER

Nos partenaires :



L'EMAS est composée d'un binôme psycho éducatif sous la responsabilité de la directrice du PEP²S

L'EMAS peut s'appuyer sur des professionnels du Médico-Social pour compléter leur expertise.

*Des temps d'échanges avec les professionnels sont proposés

*Des temps d'observations auprès des élèves dans la classe sont possibles avec l'accord de la famille par le biais d'une convention tripartite.

*De façon exceptionnelle, une intervention directe peut avoir lieu auprès d'un élève à besoin particulier.

Contact

Elise DARGENT
Coordinatrice

1 rue du Mont Vitot
76260 EU
0771351014

elise.dargent@lespep76.fr

emas.eu@lespep76.fr